les Membres de prendre des mesures pour protéger leur identité culturelle ». Cette faculté ne doit pas être tenue pour acquise. Le Canada a un voisin dix fois plus gros que lui avec lequel il a une langue en commun, ainsi que la frontière non défendue la plus longue au monde. Pour lui, le défi consiste à « protéger [son] identité culturelle » sans qu'il lui soit possible de réaliser les économies d'échelle dont disposent les producteurs de produits et de services culturels qui renforcent l'identité américaine. Le problème canadien est, à bien des égards, unique en son genre. Nous estimons néanmoins qu'il est de l'intérêt de tous les Membres que cette question soit confrontée sans détour. Pour sa part, le Canada reste résolu à appliquer des politiques et des mesures propres à renforcer la viabilité de ses industries culturelles, tout en veillant au respect de ses droits comme de ses obligations en tant que Membre de l'OMC.

John Weekes Ambassadeur du Canada auprès de l'Organisation mondiale du commerce Genève, le 30 juillet 1997.